Évaluation des mygales inscrites sur la Liste rouge de l'UICN

CEC · CCA · CCE

Évaluation des mygales inscrites sur la Liste rouge de l'UICN

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) constitue l'inventaire le plus complet d'évaluations de la conservation dans le monde. Elle renferme un nombre croissant d'espèces de plantes, d'animaux, de champignons et de protistes du monde entier et est devenue un outil d'aide à la planification, à la gestion, à la surveillance et à la prise de décisions sur la conservation de la biodiversité (UICN, 2019; Rodrigues et coll., 2006).

À ce jour, la Liste rouge fournit de l'information sur plus de 96 500 espèces (UICN, 2019). Par contre, malgré le fait que les araignées forment le groupe de prédateurs le plus diversifié (Wise, 1993) – près de 50 000 espèces recensées – et qu'elles sont essentielles à la santé des écosystèmes de la planète, on n'en trouve que 274 espèces sur la Liste rouge.

La récolte non viable d'espèces sauvages est considérée comme une des principales menaces pour la biodiversité mondiale et est un problème préoccupant pour la biologie de conservation (Joppa et coll., 2016). Les populations sauvages de grosses mygales, généralement inoffensives, aux couleurs vives et faciles à garder en captivité (Rojo, 2004; West, 2005) ont été décimées en raison du commerce illégal effectué pour répondre à la demande du marché des animaux de compagnie vivants; ces animaux sont parmi les plus commercialisés des groupes d'invertébrés. Les mygales *Brachypelma* en sont un exemple particulièrement désolant. Elles sont surtout originaires du Mexique et de pays voisins (NHMB, 2019), mais sont surtout vendues aux États-Unis et en Europe, tant légalement qu'illégalement (CCE, 2017).

Préoccupée par les enjeux liés à ce commerce, la Commission de coopération environnementale (CCE) a uni ses efforts à ceux de spécialistes des araignées, d'intervenants clés et d'agents d'application de la loi pour évaluer le statut, selon la Liste rouge, des espèces de mygales listées à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Cet exercice a permis d'évaluer 21 espèces de mygales en fonction des critères de la Liste rouge de l'UICN, soit 18 du genre *Brachypelma* Simon, 1891, 1 du genre *Aphonopelma* Pocock, 1901 et 2 du genre *Sericoplema* Ausserer, 1875, représentant trois espèces qui étaient auparavant classées sous le genre *Brachypelma*.

Avec l'inclusion de ces 21 espèces d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale, le nombre de mygales figurant sur la Liste rouge a plus que doublé. Ces évaluations peuvent donc être considérées comme une étape importante qui nous permet de mieux comprendre la conservation des araignées, puisqu'elles ont permis de recueillir et de rendre accessibles des données de grande qualité sur l'écologie, le statut de la population, le territoire géographique de ces espèces, de même que sur les menaces et les mesures de conservation qui peuvent être prises pour réduire l'impact du commerce illégal d'espèces sauvages.

Bibliographie

- CCE (Commission de coopération environnementale). 2017. Plan d'action nord-américain visant le commerce durable des tarentules. Montréal, Commission de coopération environnementale, 52 p. ISBN 978-2-89700-198-8.
- UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). 2019. The Red List of Threatened Species. <http://www.iucnredlist.org/>. Site consulté le 24 janvier 2019.
- Joppa, L.N., B. O'Connor, P. Visconti, C. Smith, J. Geldmann, M. Hoffmann, J.E.M. Watson, S.H.M. Butchart, M. Virah-Sawmy, B.S. Halpern, S.E. Ahmed, A. Balmford, W.J. Sutherland, M. Harfoot, C. Hilton-Taylor, W. Foden, E. Di Minin, S. Pagad, P. Genovesi, J. Hutton et N.D. Burgess. 2016. Filling in biodiversity threat gaps. Science, 22 avril 2016, p. 416–418. doi : 10.1126/science.aaf3565.
- NHMB (Natural History Museum Bern). 2019. World Spider Catalog. Version 19.0. doi:10.24436/2. <http://wsc.nmbe.ch>. Site consulté le 24 janvier 2019.
- Rodrigues, A.S.L., J.D. Pilgrim, J.F. Lamoreux, M. Hoffmann et T.M. Brooks. 2006. The value of the IUCN Red List for conservation. Trends in Ecology & Evolution, vol. 21, no 2, p. 71-76. doi : 10.1016/j.tree.2005.10.010.
- Rojo, R. 2004. Las tarántulas de México: Pequeños gigantes incomprendidos. Conabio Biodiversitas, no 56, p. 7–11.
- West, R.C. 2005. The *Brachypelma* of Mexico. Journal of the British Tarantula Society, vol. 20, no 4, p. 108–119.
- Wise, D.H. 1993. Spiders in Ecological Webs. Cambridge Studies in Ecology. Cambridge, Cambridge University Press. doi :10.1017/CBO9780511623431.